

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

Cette formation permet aux participants :

- D'identifier les différents thèmes de consultations récurrents
- De maîtriser les enjeux des consultations récurrentes
- D'anticiper les évolutions de l'entreprise
- De bien comprendre les données économiques, financières et stratégiques de l'entreprise

PROGRAMME :

- Notion d'information et de consultation
- Consultation sur les orientations stratégiques et ses conséquences
- Consultation sur la situation économique et financière
- Consultation sur la politique sociale et les conditions de travail
- Mise en place d'un agenda social
- Articulation entre les trois consultations récurrentes et la négociation obligatoire dans l'entreprise

PUBLICS CONCERNÉS ET PRÉ-REQUIS :

- Membres du CSE et responsables syndicaux
- Maximum 12 personnes
- Aucun niveau de connaissance préalable n'est requis.

DURÉE :

- 1 jour (7h par jour)

FORMATEUR :

- Juriste et formateur spécialisé en droit social, relations sociales et droit de la sécurité sociale disposant d'une expérience de plus de 15 ans auprès des représentants du personnel et des organisations syndicales. Pragmatique, ayant travaillé dans plusieurs cabinets d'avocats et d'experts-comptables.